



**Alès, une ville où je suis écouté-
e, où je m'exprime et j'agis**

UN LEVIER

CONSTRUIRE ENSEMBLE DANS LE DIALOGUE ET LA TRANSPARENCE

*Vous aspirez à être davantage associés aux décisions qui concernent votre quotidien afin qu'elles soient efficaces et adaptées. Pour cela, vous devez pouvoir vous informer, critiquer, proposer, évaluer. **Nous voulons vous donner la parole** et promouvoir des relations plus démocratiques entre vous et les élu.e.s.*

Ce sera à vous, dans une toute première Commission de Vie Citoyenne, de définir vos modes d'action.

AXES FORTS

• **Maison de la Vie Associative et de la Citoyenneté.**

L'Espace André CHAMSON deviendra un carrefour d'initiatives citoyennes pour expérimenter et faire fructifier chaque « envie d'agir ».



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- **Transparence de l'action municipale**

Pour que chacun-e puisse participer, la transparence et la compréhension sont essentielles.

Nous mettrons à disposition de manière claire et pédagogique toutes les informations : comptes-rendus des conseils municipaux, les dossiers des projets menés par la commune, les noms des personnes et organisations impliquées dans les prises de décisions, accès aux bilans et évaluations.

Cette information municipale s'appuiera sur plusieurs supports : le site internet, les panneaux d'information dans tous les quartiers, l'agenda communal mensuel, le bulletin d'informations municipales.

- **S'impliquer et s'appropriier ce qu'il se passe**

Pour réfléchir et travailler ensemble sur les projets de la commune, nous créerons des **Commissions extra-municipales** (transports, logement, environnement, culture, sport, loisirs, santé, éducation, associations, etc...) pour vous associer à l'élaboration des projets avec vos élu.e.s.

Vous serez associé à la réflexion générale, à la définition des grandes orientations et à l'émergence et la priorisation des actions et des mesures concrètes à mettre en œuvre.

- **Rendre visible l'ensemble des projets de la Ville**

Nous informerons par des rencontres et par quartier l'ensemble de la population sur l'avancée des projets permettant à chacun de comprendre et de suivre au fur et à mesure les décisions.

- **Agir au conseil municipal.** Toute **Délibération d'Initiative Citoyenne** ayant obtenu 500 signatures sera inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal où un temps de parole sera donné aux



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



habitants pour qu'ils présentent les projets préparés dans des antennes du cadre de vie.

- **Participation au budget d'investissement** à des projets proposés par les habitant-es, notamment lors des rencontres de quartier.

Nous créerons un dispositif qui vous permettra de décider de l'affectation d'une partie du **budget d'investissement** de la commune sur la base de projets qui seront proposés par les habitant-e-s

- **Évaluer et suivre les engagements**

A mi-mandat, nous présenterons **un bilan des réalisations entreprises** et nous évaluerons le travail accompli et restant à accomplir.

PAROLE DE ...

Magali AIGOIN

*L'exigence de citoyenneté ne sera ni un slogan, ni une promesse mais **un engagement qui dominera toutes les actions municipales**, dans tous les moments de la vie publique.*

Pour ne plus faire sans les habitants, développons le pouvoir d'agir de tous !

Aujourd'hui, les citoyens/habitants ne sont pas ou peu associés aux décisions qui les concernent au quotidien, ce qui explique le climat de défiance actuel que l'on observe (à juste titre) et qui se traduit, entre autres, à la fois par le rejet des institutions classiques (partis politiques y compris) et par une abstention de plus en plus massive.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



On parle de crise de la démocratie représentative car **nos institutions ne placent pas ou peu le citoyen/habitant en position de sujet politique capable de peser réellement sur la décision.**

Alors que des changements dans nos modes de vie/consommation s'imposent au regard du dérèglement climatique, il est difficile, voire impossible, de réaliser cette transition sans l'adhésion du plus grand nombre de nos concitoyens.

C'est pourquoi la façon de gérer la municipalité doit absolument évoluer car le politique, c'est l'habitant/citoyen, pas l' élu. L' élu est un représentant qui anime le processus et qui en est le garant. Cela demande de la part des élus de faire un pas mais de la part des habitants aussi. Il ne s'agit plus seulement de dire je vote et je délègue, mais de participer réellement aux choix politiques de la commune. La participation citoyenne ne s'arrête pas au lendemain des élections.

Il n'y a pas besoin d'être « professionnel » pour prendre part à la vie politique de sa commune et il s'agit de considérer que chaque habitant dispose d'une « expertise » sur la gestion de sa commune, puisqu'il en a l'usage. Personne ne sait mieux que l'habitant ce dont il a besoin dans son quartier.

L' élu représente l'habitant, il ne pense pas à sa place.

Il est indispensable d'expérimenter et de mettre en œuvre de nouvelles manières de faire qui permettraient l'implication des habitants dans la politique locale et à ces derniers de se réapproprier les décisions et actions les concernant.

S'impliquer dans la chose publique, au-delà de redonner un contenu concret à la citoyenneté, encouragerait les habitants au développement de leurs compétences et à engager la construction collective avec les élus.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



Pour une nouvelle gouvernance municipale

Ce processus de construction collective associant habitants, élus, sans oublier les agents municipaux, passe concrètement par la mise en place d'un nouveau schéma de gouvernance qui articule les missions incontournables d'une municipalité et la participation citoyenne.

Il faut s'entendre aussi sur le terme participation qui peut couvrir différents niveaux :

- la consultation qui recueille la parole des citoyens pour éclairer la décision des élus,
- la concertation où l'échange et la confrontation des idées sont effectuées en amont des mesures/décisions,
- la co-construction où le projet est élaboré en collaboration entre élus, agents municipaux et citoyens.

L'information et la transparence sont des préalables à la participation des habitants.

Ces derniers doivent pouvoir suivre en temps réel l'avancement des dossiers, les difficultés rencontrées, les choix effectués. Cela demande de mettre en place un dispositif de transparence où toutes les informations doivent être mises à disposition de manière claire et pédagogique.

Plusieurs types d'instances en fonction des différents types de projets sont à renforcer ou à créer :

Au niveau consultatif

- **réunions publiques** pour organiser des temps d'échanges autour des engagements de la commune.
- **le conseil de quartier**, en tant qu'instance consultative existante, à valoriser en communiquant autour de son existence, en renforçant sa représentativité, en lui donnant plus de moyens (pour fonctionner et investir) et en élargissant son mandat.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



Au niveau de la concertation et de la co-construction pour réfléchir et travailler ensemble sur les projets de la commune

- créer des commissions participatives thématiques coordonnées par les ou l'élus
- créer des commissions mixtes de travail (associant habitants - agents et services techniques - élus)

Par exemple, à Kingersheim, dans le Haut-Rhin, un conseil participatif est créé à chaque fois qu'un projet est mis à l'agenda à l'initiative de la Ville ou des habitants, et prend en charge la phase décisive de réflexion, de débat, de concertation et de coproduction qui prépare à la phase de décision, portée par le Conseil municipal.

Le budget participatif

Ce dispositif permettrait aux **habitants de décider de l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la commune sur la base de projets** proposés par des habitants ou **créer un fonds d'initiative habitants** qui permettrait d'attribuer à un conseil de quartier un appui financier à des projets pour améliorer leur quartier.

Pour une culture de la concertation

Pour développer ces pratiques de travail en commun, **former les habitants aux problématiques de et au fonctionnement de la commune** afin de faciliter leur intervention dans ce processus de co-construction, **et de même former les élus, agents et personnels municipaux aux nouveaux modes de gouvernance partagée.**

Ces différents dispositifs de participation tendent à principalement attirer une minorité de la population déjà intéressée.

Faire participer le plus grand nombre les habitants n'est pas toujours évident, c'est pourquoi, il faudra partir des problèmes déjà remontés et chercher à impliquer les habitants largement dans leur résolution.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS